



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**DAREIC**

Délégation Académique aux  
Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

# Vers l'international

## Actualités



## EDITION SPÉCIALE ALLEMAGNE

Depuis plus d'un demi-siècle, la France et l'Allemagne mettent en œuvre une importante coopération éducative, en particulier en faveur de l'apprentissage de la langue du partenaire. Les deux pays contribuent à la construction d'un espace européen de l'éducation et de la formation grâce à un réseau actif et en évolution constante :

- liens nombreux entre établissements scolaires
- partenariats entre académies et Länder
- doubles certifications de fin d'études secondaires
- échanges ou séjours d'élèves, d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs

Ces orientations ont été confirmées dans le cadre de l'agenda franco-allemand 2020, ainsi que dans la Déclaration du 16e Conseil des ministres franco-allemand qui s'est déroulé à Paris le 19 février 2014.

*Eduscol : la coopération franco-allemande*

### BILAN ACADÉMIQUE :

En 2015, ce sont 66 échanges de groupe qui ont eu lieu, dont deux d'écoles primaires, et ils ont concerné environ 1500 élèves. Mais ce n'est pas tout ! Une cinquantaine d'élèves sont partis individuellement dans le cadre du programme Brigitte Sauzay, d'autres ont effectué leur période de formation en milieu professionnel en Allemagne, aidés soit par le SFA, soit par l'OFAJ.

Bravo à vous tous, qui agissez pour l'ouverture des élèves vers notre partenaire européen incontournable !

### LES ÉCHANGES DE GROUPE :

Comme chaque année, les demandes de subvention OFAJ pour les échanges de groupe sont à envoyer à la DAREIC, au rectorat, avant les vacances de Noël, soit **jusqu'au vendredi 18 décembre 2015**.

Les formulaires en vigueur depuis l'année dernière sont disponibles sur le site de l'OFAJ :

[http://www.ofaj.org/sites/default/files/demande\\_subvention\\_scolaire\\_remplissable.pdf](http://www.ofaj.org/sites/default/files/demande_subvention_scolaire_remplissable.pdf)

Merci d'y joindre le RIB de votre établissement.

*Attention ! La répartition des subventions se fait par année civile. Si vous prévoyez par exemple un échange en mai, puis un échange en novembre durant l'année scolaire prochaine, les deux auront lieu en 2016, il faut donc faire deux dossiers de demandes de subvention.*

## LES AUTRES PROJETS SOUTENUS PAR L'OFAJ :

### ➤ LE PROGRAMME BRIGITTE SAUZAY

Basé sur le principe de la réciprocité, c'est un programme d'échange individuel avec séjour de trois mois dans le pays partenaire.

Ce programme peut commencer à n'importe quel moment de l'année.

Pour bénéficier d'une subvention, les familles doivent déclarer le départ de leur enfant au plus tard un mois avant sur la plate-forme de l'OFAJ :

<http://www.ofaj.org/programme-brigitte-sauzay>

OFAJ  
DFJW



Le rectorat ne gère plus ce programme, et ne peut plus aider à la recherche de partenaire, car l'équipe DAREIC a été réduite. Nous devons juste recevoir les doubles des documents pour information.

*A noter : Si une famille souhaite que son enfant fasse un échange plus court, ou qu'il/elle aille en Allemagne sans réciprocité, il n'y aura bien sûr aucune subvention de la part de l'OFAJ, mais la mobilité est légalement tout à fait possible selon les principes suivants:*

- *Il y a nécessité d'un double accord :*
  - *l'un entre familles, avec transfert d'autorité parentale, selon le BOEN n° 26 du 14 juillet 1988 : circulaire n° 88-147 du 21 juin 1988 § D*
  - *l'autre entre établissements scolaires : le modèle de convention se trouve en annexe 4 du BOEN n°30 du 25 août 2011, circulaire sur les partenariats scolaires.*
- *C'est au chef d'établissement qu'il appartient d'autoriser ou non cette mobilité.*

Vous retrouverez ces informations sur le site académique :

<https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipe/linternational-dareic/bo-incontournables-et-faq/>

### ➤ LES AUTRES PROGRAMMES :

Sur le site de l'OFAJ, en consultant les pages des onglets violets et rouges, vous trouverez de nombreux appels à projets ou actions qui peuvent vous donner des idées et ouvrir à une possibilité de subventions :

<http://www.ofaj.org/>

Parmi les propositions, on notera :

- le programme Focus qui encourage les partenariats intercatégoriels entre établissements scolaires et associations pour coopérer avec leurs équivalents allemands : <http://www.ofaj.org/focus>

- l'appel à projets pour soutenir les événements organisés dans le cadre de la prochaine journée franco-allemande : <http://www.ofaj.org/fetez-la-journee-franco-allemande-avec-nous>

## BOEN DE RÉFÉRENCE :

Le BOEN spécial n° 3 du 7 mai 2015 récapitule l'ensemble des programmes franco-allemands de mobilité collective et individuelle à destination des élèves et des apprentis :

<http://www.education.gouv.fr/cid88653/au-bo-special-du-7-mai-2015-programmes-franco-allemands-de-mobilite-a-destination-des-eleves-et-des-apprentis.html>

LA MOBIKLASSE.DE :



En accord avec l'Inspecteur pédagogique régional d'allemand des Académies de Caen et de Rouen, la «mobiklasse.de» (auparavant DeutschMobil) vous propose déjà depuis quatorze ans des animations autour de l'allemand afin de présenter aux élèves et aux parents les enjeux du choix des langues vivantes. La «mobiklasse.de» ne passe toutefois que sur votre invitation et propose plusieurs types d'animations, telles que :

- une **animation d'une heure auprès des élèves** en passe de se décider pour la LV2 (élèves de 6e)
- une **réunion d'orientation** sur le choix des langues, proposée **aux parents** – si possible et de préférence avec la participation de tous les professeurs de langues.
- une **action** lors des semaines ou journées européennes **organisées par votre établissement ou la mairie** avec des informations et des jeux sur l'Allemagne et l'allemand.

La «mobiklasse.de» vous intéresse ? Contactez Camilla sur le site [www.mobiklasse.de](http://www.mobiklasse.de)



30° ANNIVERSAIRE CALVADOS – BASSE FRANCONIE



Au mois de mai, le Conseil Départemental du Calvados fêtera le trentième anniversaire de son jumelage avec le district de Basse-Franconie, en Bavière. A cette occasion, l'accord de coopération éducative signé en 2008 avec le Ministerialbeauftragte für die Gymnasien pourrait être renouvelé.

Dans cette optique, toutes vos suggestions de coopération et toutes les idées de manifestations pour fêter ce partenariat sont les bienvenues.

### LA PAGE FRANCO-ALLEMANDE DU SITE ACADÉMIQUE :

Depuis 2013, année du cinquantenaire des accords de l'Elysée, chaque site académique a créé une page franco-allemande.

La nôtre reste pour vous un point d'information privilégié, n'hésitez pas à la consulter et à nous signaler toute modification que vous souhaiteriez y apporter :

<https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipe/l'international-dareic/page-franco-allemande/>

### POUR ALLER PLUS LOIN :

La coopération scolaire avec l'Allemagne ne doit sûrement pas se cantonner à la coopération linguistique. Développons donc tous les liens possibles avec notre voisin, contactez de nouveaux partenaires par le biais d'eTwinning, des jumelages, du Conseil départemental du Calvados, impliquez dans vos projets vos collègues toutes disciplines confondues

Ainsi la rencontre donnera envie de communiquer, et alors la nécessité de connaître la langue apparaîtra. L'OFAJ et le SFA sont là pour vous aider.